

COMMUNE D'AUCHY-lez-ORCHIES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le 23 juin, à dix-huit heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal d'Auchy-lez-Orchies, sur convocation de Monsieur Guy SCHRYVE, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Adhésion SMIRT CDG 59
- Attribution Marché Fourniture de Repas Restaurant Scolaire 2014-2015 et ALSH 2015 (Limite dépôt des offres Jeudi 19/06/2014)
- Subventions aux Associations
- Tarifs des photocopies
- Tarifs des photocopies Bibliothèque ou suppression de la Régie
- Tarifs des Etudes surveillées année scolaire 2014-2015
- Tarifs de la Cantine année scolaire 2014-2015
- Tarifs de la Garderie 2014-2015
- Tarifs de la Salle des Fêtes
- Complément délibération Subvention Trottoirs
- Décision budgétaire modificative
- Questions diverses

Etaient présents :

BLERVAQUE Véronique	X	MONTOIS Dominique	X
BOTQUIN Aurélie	X	ROUSSEAU Jean-Luc	X
COLLURA Bénédicte	Absente - Procuration à Sophie LIEVIN	ROUSSEAU Louis	X
DEFLANDRE Sophie	X	SCHRYVE Guy	X
DEKERLE Gilbert	X	THIBAUT Jean Marie	X
DELCROIX Laurent	X	VAN EECKE Alain	X
DEREGNAUCOURT Paul	X	VIGIER Sophie	X
LIEVIN Sophie	X		

Secrétaire de séance : Sophie DEFLANDRE

❖ Adhésion SMIRT CDG 59

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à l'affiliation du SMIRT du CDG

Vote : A l'unanimité

❖ Attribution Marché Fourniture de Repas Restaurant Scolaire 2014-2015 et ALSH 2015 (Limite dépôt des offres Jeudi 19/06/2014)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de préparation et fournitures de repas à la cantine scolaire et à l'ALSH des vacances d'été pour l'année scolaire 2014-2015, à l'entreprise **SOBRIE**

❖ ► Subventions aux Associations

Décide à l'unanimité d'effectuer les ajustements suivants :

ASSOCIATIONS	PREVISION BP 2014	SUBVENTION DEFINITIVE A VERSER	Conseillers municipaux impliqués dans l'association ne prenant pas part au vote
A.J.A (Foot) - Association Jeunesse Alcyquoise	1 500	1 500	Mme MONTOIS Dominique
A.S.A. - PEVELE	2000	500	
EVI'DANZA	710	1 000	
ALCYCHANTE	170		Mr DELCROIX Laurent
ALCY FETE	500	300	
ALCY...MÉMOIRE...	1500	500	
FANFARE L'AVENIR et ECOLE DE MUSIQUE	170	1 820	Mr DELCROIX Laurent
A.P.N.A. Association Pour Noël des Aînés	170	600	Mme MONTOIS Dominique Mr DEREGNAUCOURT Paul
AMICALE LAIQUE MIXTE	650	300	
A.P.E.F.A. Association Parents d'Elèves du Fleuri d'Alcy	170	350	
A.P.E.L. Association Parents Ecole Libre	1500	650	
U.N.C. Union Nationale des Combattants	170	170	Mr ROUSSEAU Louis
SOCIETE DE CHASSE	170	170	
COMITE DES FETES	0	2000	Mr DEREGNAUCOURT Paul

❖ Tarifs des photocopies

Vu la délibération n° 19/2012 en date du 1er février 2012 instaurant une régie de recettes photocopies,

Vu les tarifs fixés en 2012

1. Pour les Administrés :

POUR MEMOIRE TARIF ACTUEL

- 1 A4 noir et blanc :	0.15 €	1 A4 couleur :	0.25 €
- 1 A4 noir et blanc recto/verso :	0.20 €	1 A4 couleur recto/verso :	0.30 €
- 1 A3 noir et blanc	0.30 €	1 A3 couleur	0.50 €
- 1 A3 noir et blanc RECTO/VERSO	0.40 €	1 A3 couleur recto/verso	0.60 €

2. Pour les associations :

- Forfait annuel de 600 photocopies A4 noir et blanc gratuites ou 300 photocopies A4 couleur.
- En cas de dépassement du forfait, le tarif sera de 0.05 €/copie noir et blanc et 0.15 €/copie couleur
- Recouvrement par titre de recette en fin d'année.
- La fourniture de papier

Monsieur le Maire propose de maintenir le tarif actuel des photocopies réalisées à la Mairie.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les tarifs actuels.

❖ Tarifs des photocopies Bibliothèque ou suppression de la Régie

Vu la délibération n° 53/2012 en date du 15 mai 2012 instaurant une régie de recettes photocopies à la Bibliothèque Municipale,

Vu les tarifs fixés en 2012

- 1 A4 noir et blanc :	0.15 €
- 1 A4 noir et blanc recto/verso :	0.20 €
- 1 A4 couleur :	0.25 €
- 1 A4 couleur recto/verso :	0.30 €

Monsieur le Maire propose de maintenir le tarif actuel des photocopies réalisées à la Bibliothèque Municipale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de maintenir le tarif actuel des photocopies réalisées à la Bibliothèque Municipale.

❖ Tarifs des Etudes surveillées année scolaire 2014-2015

Le Conseil Municipal, après délibération

Décide à l'unanimité que le tarif de l'étude surveillée reste fixé à 2.5 € par enfant et par jour pour l'année scolaire 2014/2015.

❖ Tarifs de la Cantine année scolaire 2014-2015

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de porter les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2014/2015:

- Pour les Alcyquois : à 3.20€ le repas
- Pour les extérieurs : à 4.80€ le repas

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Que les tarifs de la cantine sont fixés aux montants proposés ci-dessus par M. le Maire pour l'année scolaire 2014-2015.

❖ Tarifs de la Garderie 2014-2015

Monsieur le Maire propose de réévaluer les tarifs de garderie pour l'année scolaire 2014/2015

- La garderie de 15h45 à 16h30 est gratuite.
- 1.50 € le créneau du matin et 2.00 € le créneau du soir pour les Alcyquois (enfants domiciliés à Auchy, enfants dont les grands-parents sont domiciliés à Auchy, enfants du personnel communal ne résidant pas à Auchy).
- 2.25 € le créneau du matin et 3.00 € le créneau du soir pour les extérieurs.
- 2 € seront réclamés par $\frac{1}{4}$ supplémentaire entamé.
- un forfait de 5 € sera appliqué pour les recettes inférieures à ce seuil.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de fixer les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2014/2015 proposés par M. le Maire

Ces dispositions seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

❖ **Tarifs de la Salle des Fêtes**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs actuels de location de la salle des fêtes.

ALCYAQUOIS

	Vins d'honneur, lunchs, réceptions, réunions de famille... (utilisation jusqu'à 18h)	Bals, banquets, soupers, mariages, communions... (toute la journée et au-delà de 18h)
TARIFS	110 Euros	180 Euros

UTILISATEURS NON DOMICILIES A AUCHY-LEZ-ORCHIES

TARIFS	220 Euros	300 Euros
--------	-----------	-----------

ALCYAQUOIS ET UTILISATEURS NON DOMICILIES A AUCHY

- Utilisation de verrerie (par 100 verres)..... 6 euros
- Utilisation de vaisselle (par 50 personnes)..... 6 euros
- Utilisation électricité (le K.W.H.)..... 0.15 euros
- Forfait de nettoyage de la salle..... 35 euros

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les tarifs actuellement en vigueur.

❖ **Complément délibération Subvention Trottoirs**

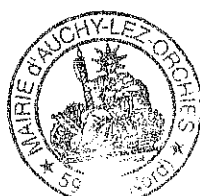
Monsieur le Maire rappelle que pour la création de trottoirs Rue du Hem et Rue du Rossignol, les subventions sollicitées aux termes de la délibération n° 49/2013 ont été accordées par le Conseil Général du Nord

Pour percevoir le montant des subventions allouées, la signature d'une convention avec le Conseil Général du Nord est nécessaire.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer les actes correspondants à l'octroi de ladite subvention et notamment la convention avec le Conseil Général du Nord.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, décide à l'unanimité
d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes correspondants à l'octroi de ladite subvention et notamment la convention avec le Conseil Général du Nord..

La séance est levée à 20 h 30.



Le Maire,

Guy SCHRYVE